



Prime de Noel Suppression Contrat de Travail

Par Lily75000

Bonjour,

Mon employeur veut supprimer la prime de noel, alors que depuis des années je la touche, et c'est inscrit dans mon contrat de travail que j'en ai le droit?

Merci d'avance

Par Isadore

Bonjour,

Votre employeur ne peut pas supprimer une prime prévue dans votre contrat de travail sans votre accord. Et ce sauf si cette prime est soumise à des conditions : si les conditions ne sont pas remplies, il est bien sûr en droit de ne pas vous la verser.

Pouvez-vous recopier la clause de votre contrat de travail qui prévoit cette prime ?